

situation saute aux yeux, même pour le gouvernement cynique, têtue et insensible que nous avons enduré pendant la dernière décennie.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: Les organismes à but non lucratif et faisant appel à des bénévoles jouent un rôle essentiel en jetant la lumière sur les problèmes, sur le sort de certains groupes, en étudiant la situation des vieillards, des chômeurs, des jeunes, des enfants, etc., et en déterminant leurs besoins, tant actuels que futurs. Ils ne peuvent accomplir leur travail sans favoriser le changement, y compris le changement législatif.

Il n'est que trop évident que nous ne pouvons nous fier uniquement au gouvernement pour évaluer et corriger la situation des pauvres au Canada. Le rendement du gouvernement jusqu'ici à cet égard n'est pas enviable. Les inégalités de notre société n'ont pas été nivelées au cours des dix dernières années, malgré le fait que les dépenses du gouvernement aient plus que quadruplé au cours de cette période.

Les vieillards sont les grands perdants et les grandes victimes des inégalités sociales. Il est tellement décourageant de songer qu'au Canada, un tiers des vieillards, soit environ un million de Canadiens, vivent en deçà du seuil de la pauvreté. Le groupe qui m'inquiète le plus dans cette catégorie d'âge, c'est le groupe des vieillards vivant seuls, surtout les vieilles femmes seules. Près de la moitié des Canadiens célibataires qui vivent seuls, dans le groupe d'âge de 65 à 69 ans, et près des deux tiers de ceux qui ont plus de 70 ans, vivent en deçà du seuil de la pauvreté fixé par Statistique Canada.

La situation des femmes indépendantes âgées de 60 à 65 ans est pire encore. La plupart de ces femmes n'ont droit à aucun des régimes de pension fédéraux. Ces femmes sont à la merci de l'assistance sociale, car elles sont incapables de travailler en raison de leur âge ou à cause de leur santé défaillante, elles n'ont pas droit au Régime de pensions du Canada—parce que le gouvernement ne considère pas le travail ménager comme un travail productif—et elles n'ont pas de mari ni la pension de leur mari. La plupart d'entre elles vivent dans la misère avec un revenu annuel inférieur à \$2,000.

Certaines femmes âgées de 60 à 65 ans qui menaient une existence relativement confortable lorsque leur mari était en vie, avec un revenu légèrement supérieur au seuil de la pauvreté—car ils avaient droit à la sécurité de la vieillesse, au supplément de revenu garanti et à l'allocation du conjoint lorsqu'ils étaient tous deux en vie—se retrouvent seules et sans pension. Cet état de choses est dû au raisonnement bizarre que le gouvernement tient à l'égard de l'allocation du conjoint. D'après lui, si deux personnes ont besoin de \$6,000 pour vivre—et elles doivent le prouver—lorsqu'une des deux vient à décéder, l'autre n'a plus besoin de rien pour subsister. On peut lui retirer la pension. Comment est-il possible de tenir un tel raisonnement? Ce serait vraiment comique si les conséquences n'étaient pas aussi dramatiques.

Non seulement ces personnes âgées—bien que je me préoccupe surtout du sort des femmes, la situation est aussi désespérée pour de nombreux hommes célibataires—doivent s'en tirer avec de maigres revenus, mais elles doivent aussi absorber la hausse des coûts, notamment en matière de nourriture et de logement. Globalement, le prix des aliments, qui a presque doublé depuis 1972, a grimpé de 12 p. 100 l'année dernière. On ne peut rejeter le blâme de cette situation sur le prix du

Politique sociale

café, comme tente de le faire le gouvernement. Le prix d'un pain, d'une pinte de lait, d'une livre de beurre—tous produits essentiels—a presque doublé. Une boîte de conserve de saumon—ce n'est pas un luxe—qui coûtait 72c. il y a cinq ans coûte maintenant \$1.41; la boîte de craquelins est passée de 28 à 55c. Un panier de provisions composé de quinze produits alimentaires de base coûtait \$10 en 1973, comparativement à \$18 le mois dernier. Voilà les hausses auxquelles ces personnes doivent faire face, avec peu ou pas de revenus.

Un grand nombre de ces personnes âgées ont moins de \$15 par semaine à consacrer à la nourriture. Leurs revenus sont fixes, dans la plupart des cas, et quand les prix alimentaires doublent, cela ne signifie pas qu'il leur en coûte deux fois plus pour manger, mais bien qu'elles ne peuvent se permettre d'acheter que la moitié de ce qu'elles achetaient. Il y a une grande différence entre ce que vous pouvez acheter et ce que vous pouvez vous permettre d'acheter, et cela vaut particulièrement dans le cas des personnes âgées qui ont des petits revenus ou des revenus fixes.

Ce qui me préoccupe particulièrement, c'est que leur régime alimentaire ne contient probablement que la moitié des éléments nutritifs qu'il contenait il y a cinq ans. Beaucoup de ces personnes âgées sont sous-alimentées; plus de la moitié des femmes souffrent de carence en fer et vitamines A et B. Cela est démontré par plusieurs rapports et statistiques, et n'a rien pour étonner quand on sait que les prix ont doublé depuis 1972 dans le cas des oignons, des navets et des carottes, les légumes canadiens de base disponibles toute l'année—et je répète qu'il s'agit donc non pas d'importations, mais de légumes canadiens disponibles toute l'année.

● (1532)

Même avec l'indexation de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, la hausse des prix alimentaires oblige les personnes âgées à manger moins. Elles consacrent à l'alimentation une part plus importante de leur revenu, et l'on constate qu'en général les prix alimentaires grimpent plus vite que l'indice général des prix. Une hausse de revenu de 5 ou 6 p. 100 ne permet pas de suivre la progression des prix alimentaires, qui ont monté de 12 p. 100 dans l'année écoulée. Il faut donc impérativement un système d'indexation qui tienne compte des dépenses réelles des personnes âgées et qui relève leur revenu en conséquence.

Nous n'avons pas lieu d'être fiers du sort de nos vieillards, et le gouvernement encore moins. La situation des femmes âgées est révoltante comme le disait le Conseil canadien du développement social dans un rapport qu'il consacrait récemment aux femmes et aux retraités. Quand on l'interroge sur cette situation révoltante, le gouvernement répond qu'il fait tout ce qu'il peut. Il hausse les épaules en disant qu'il ne peut faire plus, que le contribuable ne veut pas qu'on augmente les dépenses. Cela, nous l'avons entendu et c'est peut-être exact. Mais ce que nous demandons, ce n'est pas une augmentation des dépenses, c'est tout simplement que le produit des impôts soit dépensé à bon escient.

Nous serions plus indulgents envers le gouvernement, lorsqu'il affirme ne pas avoir assez d'argent pour améliorer la situation des veuves par exemple, s'il ne se livrait pas à d'incroyables gaspillages. Tous les ans il lance par les fenêtres des millions de dollars. Pour l'année dernière nous en avons eu des exemples dans le rapport du vérificateur général.